



Communiqué

Mardi 2 Octobre 2007

Rassemblement pour une liaison piéton et vélo entre le métro Ramonville et le Canal du Midi

**Samedi 6 Octobre 2007, 10h30 place du Capitole, rendez-vous pour une
expérience cycliste aquatique inédite avec l'association Vélo Toulouse...**

Comment franchir le Canal du Midi quand on est un usager du métro arrivé au terminus à Ramonville ? Cette question, qui pourrait paraître incongrue, se pose pourtant quotidiennement pour des milliers de Toulousains : l'ouverture de la ligne B du métro est une formidable opportunité pour les Toulousains habitant ou travaillant à proximité d'une station de métro. Pourtant, **au terminus de métro à Ramonville, il n'existe pas de liaison piéton ou vélo pour franchir le Canal du Midi tout proche.**

Le métro, en inter modalité avec le vélo, permettrait de desservir efficacement toute une zone d'activité paralysée quotidiennement par les embouteillages : le CNES, le Parc Technologique du canal, et également Labège.

La raison de cette situation kafkaïenne ? Le pont Latécoère « voie autoroutière », passant au dessus du canal, qui **doit être déclassé en voie urbaine pour pouvoir accueillir des trottoirs et pistes cyclables.** L'Etat (DDE) semble prêt à céder ce pont mais les collectivités locales ne sont pas enthousiastes pour le gérer et se renvoient la balle.

Pour demander le déblocage de cette situation absurde, l'association Vélo Toulouse organise une manifestation un peu particulière, puisque depuis la place du Capitole (10h30), **les cyclistes pédaleront avec leurs palmes, masque et tuba pour sur rendre au niveau du pont Latécoère (11h30) afin de tenter une traversée inédite du Canal du Midi...**

Pour plus d'informations, contacter :

Sarah Guibert, mél. : sarahguibert@yahoo.fr tél. : 06 84 68 72 63

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.